

Permaculture

Diffuser la permaculture dans les Alpes-Maritimes



Cours de Conception en Permaculture

Avec Marlène Vissac

et ses étudiantes en parcours d'Accréditation de Permaculture Appliquée

Organisé par l'association Permaculture,
au centre agroécologique Kaïros, Tavernes - Var (83)
Du lundi 09 au jeudi 19 Août 2021



Mise à jour réalisée le 4 mai 2021



Permacultive, organisme de formation et structure organisatrice

Depuis 2017, l'association Permacultive diffuse la permaculture dans les Alpes-Maritimes et les départements limitrophes via des stages d'initiation, des ateliers pratiques, des Permacamp, des formations à destination de porteurs de projets agricoles ou encore des CCP.

Permacultive est un organisme de formation enregistré auprès de la DREETS depuis 2019, référencé Datadock et engagé dans le processus de certification Qualiopi. Nous avons pour ambition de proposer des formations de qualité, professionnalisantes et en perpétuelle amélioration. Nous travaillons avec des formateurs professionnels et nous accompagnons le déroulement des CCP par des personnes expérimentées dans ce type de formation.

Jade Journeaux est cofondatrice de l'association Permacultive. Ayant suivi, assisté et organisé de nombreux CCP, elle a à cœur de mettre en lien les professionnels du domaine de la permaculture avec les personnes désireuses d'apprendre. Soucieuse de proposer des formations de qualité qui répondent aux besoins des stagiaires tout en étant une expérience transformatrice et bien vécue, elle sera présente pour coordonner cette formation.

L'équipe pédagogique



Marlène Vissac est l'enseignante de cette formation. Elle est conceptrice, spécialisée dans les techniques d'agriculture de régénération, de gestion holistique, d'agro-écologie et d'agro-foresterie.

Elle a fondé et dirige actuellement le bureau d'études Phacelia qui propose des analyses de site, de l'accompagnement de projet, des conceptions holistiques et des formations spécialisées.

Elle a participé à la création du réseau Permaculture & Transition. Ses passions et activités secondaires sont

l'apiculture (conduite et construction de ruches écologiques), la myciculture (de champignons comestibles et médicinaux, en plein air) et l'arboriculture (de fruitiers sauvages et variétés locales).

Diplômée de Permaculture Appliquée depuis 2018, elle travaille dans le domaine de la formation, principalement pour le public professionnel, BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) et auprès des agriculteurs sur le sujet de la gestion de l'eau avec l'organisme Gaïa Formation, en partenariat avec l'Association Française d'Agro-Foresterie.

Supervisant trois étudiantes talentueuses engagées dans l'Accréditation de Permaculture Appliquée, Marlène a voulu mettre en place une offre pédagogique originale et enrichie par rapport aux CCP qu'elle enseigne habituellement.

Mélissa, Marine et Caroline seront présentes pour assister le groupe, participer aux travaux de conception et apporter aux stagiaires de la formation leurs expériences et compétences spécifiques.

Mélissa Belot est passionnée par le vivant et expérimente la permaculture depuis 2014 à travers divers pays comme l'Australie où elle a effectué plusieurs volontariats, ainsi qu'un contrat dans une ferme inspirée de la permaculture. En rentrant en France elle suit un CCP à La Messicole en 2018 et rencontre Marlène Vissac qui deviendra sa tutrice pour le parcours de l'APA. Elle a été deux ans responsable d'une ferme en permaculture dans un ecolodge au Costa Rica, puis plus récemment en France où elle est engagée en tant que conceptrice dans un domaine à Montpellier, également chambres d'hôtes et restaurateur.

Marine Pointillart a participé à un CCP animé par Pascal Depienne en 2011. Elle a pris part à de nombreux projets liés à la transition écologique et la résilience alimentaire, notamment au Maroc où elle a vécu pendant 15 ans, et où elle a participé à la diffusion de l'agroécologie. Aujourd'hui installée au sud des Landes elle développe un projet d'ecolieu, comme lieu de démonstration et d'expérimentation de la permaculture.

Caroline Chapperon Bernardi est architecte de formation ayant travaillé dans le paysagisme. Actuellement installée dans la Drôme, elle a cofondé l'association Créative Coopération Culture pour intervenir au sein de petites communes rurales et auprès d'agriculteurs locaux pour optimiser les eaux de ruissellement dans les petits bassins versants Drômois, préserver la ressource en eau, revivifier les sols et la biodiversité.

Objectifs pédagogiques

L'objectif général de la formation est d'améliorer la technicité des participant.es en termes de conception et de stratégies visant à augmenter la résilience et la production de leurs projets.

Les objectifs opérationnels, qui seront évalués pendant la formation, sont détaillés dans le programme journalier.

Le programme détaille les thématiques abordées pour chaque journée. Nous souhaitons que le contenu des cours s'adapte autant que possible aux besoins des participant.es identifiés par rapport à leurs projets. Le programme pourra donc évoluer selon les besoins exprimés, en amont et pendant la formation.

Public concerné et prérequis

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désireuses de mieux connaître la permaculture et de s'en inspirer pour développer leurs projets actuels ou futurs, qu'ils soient agricoles ou non.

Aucun prérequis n'est demandé, le CCP est accessible à tou.tes, sans connaissances particulières préalables.

Âge minimum requis : 18 ans.

Modalités de mise en œuvre

Horaires et durée

Durée du stage : 11 jours, 72 heures de formation.

Dates : du 9 août au 19 Août 2021

Horaires : 9 - 12h30 / 14h-17h30

Les groupes de conception autonomes se réuniront les après-midi.

Les soirées (optionnelles) sont des temps d'échanges de savoirs. Des intervenants extérieurs peuvent être conviés.

Le lieu de la formation

Kaïros, Le domaine du Grand Chêne est un lieu dont la gestion a été reprise en 2019 et qui a pour vocation de devenir un centre agroécologique qui permettrait l'accueil, l'hébergement, la production agricole, l'organisation d'actions éducatives, d'activités de loisirs et de manifestations culturelles. Le tout aménagé dans un cadre écologique cohérent.

La propriété s'étend sur 15 hectares comprenant une partie classée en zone touristique et l'autre en zone agricole. Une conception permacole a déjà été réfléchi concernant la gestion agricole du lieu et une centaine d'arbres a déjà été plantée.

L'objet de ce CCP est aussi d'intervenir sur un cas concret pour favoriser l'exercice de conception qui servira aux porteurs de projet du domaine autant qu'aux participants.



Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

Les journées sont ponctuées d'apports théoriques et pratiques adaptés au sujet en question :

- Transmission orale
- Supports numériques, vidéo
- Pédagogie participative (exercices et ateliers de mise en pratique spécifiques)
- Pédagogie de projet (ouvrage collectif, groupes de conception autonomes)

Effectif maximum : 25 participant.es



Moyens d'évaluation des acquis

Les compétences acquises sont évaluées au regard :

- de travaux de conception réalisés tout au long du stage et présentés le dernier jour
- d'une évaluation individuelle et continue lors des ateliers pratiques
- d'un QCM présenté aux stagiaires en fin de formation

Un certificat sera délivré aux stagiaires ayant validé les évaluations et fait preuve d'assiduité tout au long de la formation.

En fin de stage, les participant.es seront invité.es à remplir un questionnaire de satisfaction. Un suivi sera effectué grâce à un questionnaire à froid quelques semaines après la fin du stage, dans un souci d'amélioration constante de nos formations.



Programme de la formation

Jour 1 - INTRODUCTION À LA PERMACULTURE

Connaître la genèse de la permaculture, ses champs d'application et ses éthiques
Connaître les principes de conception et des exemples de mise en situation
Visite du Domaine du Grand Chêne à la lumière des principes étudiés

Jour 2 - LES OUTILS DE SYNERGIE, DE CONCEPTION ET D'INTERCONNEXION

Connaître des méthodes et outils d'analyse et de conception : OBREDIM, interconnexions, zonage, carte des secteurs, analyse des éléments du système

Constitution des groupes de conception autonome

Jour 3 - GOUVERNANCE, BIORÉGION ET INTÉGRATION

Connaître les différentes formes de gestion de projet et des outils de gestion/organisation et savoir appliquer les principes de la permaculture pour créer un plan économique résilient
Savoir étudier les enjeux et besoins de sa "biorégion" d'intégration
Savoir établir les étapes d'intégration de son projet à sa biorégion

Pratique : Définir la gouvernance de son projet : fonctionnement, valeurs, statuts
Établir les bases de production et des voix de commercialisation, mini-étude de marché

Jour 4 - CLIMAT, TOPOGRAPHIE ET ÉCOSYSTÈMES

Maîtriser des outils de relevé et d'analyse pour mieux connaître le climat sur son site : pluviométrie, rose des vents, course du soleil, températures
Savoir lire un paysage : toponymie, marqueurs hydriques, lecture d'un bassin versant
Savoir reconnaître et utiliser les informations écosystémiques favorables à la production, la biodiversité et la résilience de la biorégion

Pratique : Cartographier et sectoriser son site sur calque

Jour 5 - LES VÉGÉTAUX DE PRODUCTION ET LES ARBRES

Savoir identifier les successions écologiques du site : évolution naturelle, identification des espèces végétales, faune sauvage
Comprendre les spécificités et les fonctionnements des arbres : introduction à l'agroforesterie, introduction aux méthodes d'implantation, de conduites et de soins aux arbres

Pratique : Observer et référencer les zones existantes, effectuer l'état des lieux des systèmes fonctionnels et à améliorer

Jour 6 - L'EAU

Connaître les pouvoirs de l'eau : sculptrice des territoires, fertilité, solvant
Connaître des techniques de gestion de l'eau permettant de concevoir des agro-écosystèmes régénératifs et résilients face aux phénomènes climatiques

Pratique : Cartographier son site à partir des marqueurs eau et topographie, et effectuer des placements relatifs des zones de culture et des systèmes de gestion de l'eau.



Jour 7 - LE SOL

Connaître la définition d'un sol vivant et les bases de son fonctionnement
Comprendre les cycles des éléments et les besoins des végétaux

Pratique : Définir les caractéristiques des sols du site et aborder les stratégies de conduite et d'implantation

Jour 8 - APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR UNE ÉCOLOGIE CULTIVÉE

Connaître des stratégies de conception afin d'optimiser sa surface, son projet de production et la circulation énergétique
Connaître des techniques d'amélioration de la fertilité et de la réserve utile du sol

Pratique : Effectuer les placements relatifs des zones de culture et des systèmes ligneux
Établir la trame de base de la conception



Jour 9 - BATIMENTS ET STRUCTURES

Connaître les bases de la construction écologique et efficiente en énergie, des chantiers "zéro déchet" et de la rénovation des bâtiments anciens
Exemples sur le site de la formation

Pratique : Appliquer les principes de la permaculture pour définir les besoins en rénovation, construction, maintenance, interconnexion des structures sur le site.

Établir une planification pour la gestion du montage de projet

Jour 10 - TECHNOLOGIES

Connaître les méthodes pour capter et optimiser de façon efficiente les différentes sources d'énergie présentes au sein d'un site : stratégies permacoales, technologies low-tech...
Connaître les technologies douces et les réseaux pour favoriser l'autonomie des paysans et l'ergonomie à l'utilisation des outils

Pratique : Finaliser la conception et le plan de projet

Jour 11 - ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Présentation des conceptions réalisées en groupe
Connaître les réseaux de permaculture pour se connecter, pratiquer et aller plus loin



Informations pratiques

Tarifs :

Tarif normal : 850 € comprenant la formation de 11 jours et les repas sur place, hors hébergement.

Tarif solidaire : 550 € comprenant la formation de 11 jours et les repas sur place, hors hébergement. Réservé aux personnes en difficulté financière sur présentation d'un justificatif (RSA,...). Dans la limite des places disponibles.

Financements professionnels : 1760 €, hors repas et hébergement.

Nous demandons une participation par stagiaire de 99 € qui correspond aux frais de restauration.. Le règlement de cette participation est demandé avant l'entrée en formation et est nécessaire pour valider votre inscription.

Financements :

► Pour un auto financement :

L'inscription est effective à compter de la signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle et de la réception par Permacultive d'un chèque d'acompte de 30% du montant de la formation (soit 255€ pour le tarif normal et 165 € pour le tarif solidaire) à l'adresse suivante : **Association Permacultive, 2416 Route de Saint Laurent, 06 610 La Gaude.**

► Pour un financement professionnel :

Permacultive est référencé Datadock.

Nous sommes également engagés dans le processus de certification Qualiopi (certification attendue au 1er janvier 2022).

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Que vous soyez employé.e, indépendant.e ou demandeur.euse d'emploi, elles peuvent cependant être financées selon votre champ d'activité et votre projet professionnel.

Renseignez-vous auprès de :

- votre employeur ou votre OPCO si vous êtes employé.e
- votre fond d'assurance formation (FAF) si vous êtes indépendant.e (y compris microentrepreneur)
- votre conseiller.e Pôle emploi le cas échéant.

Nous vous enverrons un devis à leur transmettre pour validation de la prise en charge. Attention aux délais d'examen qui peuvent être importants. L'inscription est effective à signature de la Convention de formation et / ou d'un chèque d'acompte.

Deux possibilités vous sont offertes :

- soit vous comptez exclusivement sur une prise en charge financière pour participer à la formation. Dans ce cas, nous vous demandons un chèque d'acompte de 30% du tarif financé (soit 528€). Ce chèque vous sera rendu si votre financement est refusé bien sûr; ou, dans le cas contraire, à la fin de la formation, une fois établie votre attestation de présence (celle-ci conditionne en effet ledit financement qui intervient après la formation).
- soit vous envisagez un autofinancement dans le cas où votre prise en charge échoue. Dans ce cas, nous vous demanderons un chèque d'acompte de 30 % du tarif normal (soit 255 €).

Hébergements :

L'hébergement est à la charge du stagiaire. Par souci de dynamique de groupe, de partage des tâches sur le lieu et d'expérience de vie collective, nous préconisons fortement l'hébergement sur place. Il sera à régler sur place à votre arrivée.

Tous les tarifs suivants comprennent l'accès aux sanitaires (toilettes, salles de bain) et à une connexion internet. Tous les repas sont préparés par une équipe cuisine et aucun autre espace de cuisine ne pourra être installé et utilisé (sauf dans la roulotte tzigane).

Pour les caravanes et les chambres partagées, le partage du prix sera déterminé selon le nombre de couchages réservés. Draps non fournis.

En tente (non fournie) : 3 € TTC / nuit / personne

En véhicule personnel aménagé : 3 € TTC / nuit / personne sans raccordement à l'électricité ou 6 € TTC avec raccordement à l'électricité

En caravane individuelle ou partagée : 12€ TTC / nuit / caravane - caravanes de 2 à 4 couchages, raccordées à l'électricité.

En chambre privée ou partagée : 30 € TTC / nuit / chambre - Possibilité d'aménagement en chambre individuelle (lit 140) ou dortoir pour 4 personnes (lit 90). Salles de bain non privatives à proximité.

Roulotte tzigane : 50,40 € TTC / nuit - comprenant 1 lit alcôve en 140 / 2 lits banquette en 90 (dont un gigogne pour le 5ème couchage), un coin cuisine et une salle d'eau avec WC.

Vous pouvez arriver la veille du stage si vous habitez loin, soit le **dimanche 8 Août** et repartir le **vendredi 20 Août** au matin.

Vous devrez dans ce cas vous acquitter des sommes dues pour l'hébergement et les repas supplémentaires.

Merci de nous prévenir de votre choix d'hébergement pour votre séjour en indiquant vos dates d'arrivée et de départ lors de votre inscription.

Repas :

Les repas seront préparés avec soin par une équipe dédiée avec des produits locaux, le plus possible, de saison et issus de l'agriculture biologique.

Nous favorisons les menus végétariens pour toute la durée du stage. Notre équipe peut s'adapter à vos régimes alimentaires (sans lactose, sans gluten, allergies ...)

Inscriptions :

Pour toute inscription, vous devez remplir [ce formulaire de pré-inscription](#) et nous envoyer un chèque d'acompte selon le financement choisi à l'adresse suivante : **Association Permacultive, 2416 Route de Saint Laurent, 06610 La Gaude.**

Au vu de l'évolution de la pandémie de Covid-19, nous nous engageons à ne pas encaisser les acomptes avant le mois de juillet. Une attestation de déplacement vous sera fournie pour vous rendre sur le lieu de la formation.

Toute inscription sera effective à réception de ce formulaire, du chèque d'acompte et de la signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle.

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter directement. Le lieu n'est pas adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Coordonnées du lieu de formation :



Kairos, domaine du Grand Chêne
2463 route de Fox Amphoux, 83670 Tavernes (Var)

L'adresse n'est pas facilement géolocalisée sur internet, favorisez les coordonnées GPS :
43.594255, 6.061990

Lien Google map : <https://goo.gl/maps/uEVB38KdJLsv9mocA>



Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter :

Diane Veyrat au 06 62 40 40 87
 Jade Journeaux au 07 60 87 57 10

ou via

formations@permacultive.org

